

Retrouvailles

Préfet coordonnateur du projet à son lancement, première femme préfet de la Haute-Vienne, Evelyne Ratte est aussi présidente de la chambre à qui le rapport a été confié.

Un chiffre

700 C'est, en millions d'euros, la somme que les collectivités devront déboursier en cas de réalisation, sur une facture totale de 2 milliards.

Financeurs

Avec RFF, l'Etat et l'Europe, ils ne sont plus que quatre financeurs pour ce projet: la Région Limousin, le Département de la Haute-Vienne, l'Agglomération et la ville de Limoges.

RAIL ■ Le rapport de la Cour des comptes sur la grande vitesse ferroviaire et la LGV Poitiers-Limoges divise

Un nouveau coin ou un rapport de plus ?

Manque de rentabilité, fréquentation surestimée, intérêt « purement local » : le rapport de la Cour des comptes sur la grande vitesse suscite de nombreuses réactions.

Marcel Oudot
marcel.oudot@centrefrance.com

Après le rapport de la commission "Mobilité 21" qui classait, en juin 2013, le barreau ferroviaire Poitiers-Limoges au dernier rang des priorités en la matière, le rapport de la Cour des comptes, rendu le 23 octobre, sur la grande vitesse ferroviaire, épingle lui aussi « un projet prêt techniquement mais entièrement non financé », « une LGV d'un intérêt purement local » et « des prévisions de trafic largement surestimées ».

« La rentabilité » n'atteintait que 3,3 %, ajoutent les magistrats financiers. Des conclusions qui suscitent de nombreuses réactions, dans le camp des tenants et porteurs du projet comme dans celui des opposants.

Jean-Paul Denanot, député européen, ancien président du Conseil régional du Limousin. « La cour des comptes n'est pas là pour juger de l'opportunité de réaliser ce projet. Ce n'est pas son rôle et elle n'en a pas les compétences. Il y a la protection de l'environnement, le service rendu... Tout cela relève du politique. Quant au déficit annoncé, il serait couvert par les financements. Si je comprends bien, la Cour conseillerait le car aux plus pauvres et le train aux plus riches ! »

Marie-Françoise Perot-Dumont, sénatrice, présidente du Conseil général de la Haute-Vienne. « Les magistrats de la Cour des comptes devraient venir sur le terrain, eux qui ne quittent Paris que



À QUAI. La ligne ferroviaire à grande vitesse Poitiers-Limoges demeure un projet dont le destin se joue actuellement au Conseil d'État. PHOTO ARCHIVES LE POPULAIRE

pour rejoindre leur résidence secondaire, proche... d'une gare TGV ! Ils doivent faire la différence entre une dépense improductive et une dépense productive, pour l'avenir, avec des emplois et pour l'emploi. Les infrastructures, c'est de la bonne dépense. Quand je pense qu'on parle de supprimer des TER et de leur substituer des liaisons par autobus, c'est un non-sens absolu si l'on considère l'emprise carbone. Ces gens-là regardent l'avenir dans le rétroviseur mais le plus important, c'est la déclaration d'utilité pu-

blique que nous attendons ».

Alain Rodet, député, ancien maire de Limoges. « Actuellement, la Cour des comptes tire sur tout ce qui bouge. Elle occulte cependant le fait qu'aucun système ferroviaire au monde n'est rentable. Une ligne, c'est fait pour 80 ans et une rame pour 40 ans. Il faut voir plus loin et aller vers cette nouvelle conception des infrastructures ferroviaires qui veut mettre chacun à moins d'une heure d'une gare TGV. On ne va pas continuer d'avancer à reculons. En 1850, les premières lignes étaient pri-

vées et n'étaient pas rentables : elles étaient subventionnées. Ce rapport est un rapport d'intellectuels ».

Émile-Roger Lombertie, maire de Limoges. « On se moque de nous ! On veut savoir si Limoges va être rayé de la carte ferroviaire ou non. Le rapport rédigé par des technocrates ne tient pas compte des réalités du terrain. Si on a la déclaration d'utilité publique, je souhaite que les travaux aillent vite ou alors qu'on se mette tout de suite sur une rénovation de la ligne Poitiers-Paris-Orléans-La Souterraine-

Limoges-Toulouse). Pour ma part, si on me disait qu'on peut aller de la gare de Limoges au centre de Paris en 2h30, cela m'irait très bien. Aujourd'hui, j'avoue que j'ai honte devant des chefs de grandes entreprises, comme Legrand, par exemple ».

Jean-Pierre Limousin, président de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne. « Ce rapport est un rapport de plus, qui n'a aucune valeur en droit. La rentabilité ne serait que de 3,3 % ? Ce n'est déjà pas mal ! Les TER sont-ils rentables ? Se pose-t-on la question en ces termes ? Quant aux intérêts locaux évoqués par la Cour des comptes, j'espère bien qu'il y en a ! Ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est la déclaration d'utilité publique ».

Marc Horvat, conseiller régional Europe-Écologie-Les Verts. « Le rapport de la commission "Mobilité 21" préfigurait les conclusions de la Cour des comptes. On sait de longue date que l'impact économique du projet est très faible. Les conseillers régionaux du Centre se sont unanimement prononcés contre ce projet. S'entêter, c'est prendre le risque de ne rien avoir, alors que tous les niveaux de collectivités devraient s'associer pour réclamer la réhabilitation intégrale de la ligne Poitiers ».

Stéphane Lajaumont, conseiller régional Limousin Terre de Gauche. « La LGV risque d'asphyxier le train de proximité, surtout si on se base sur des chiffres de fréquentation surestimés. Aujourd'hui, même les élus socialistes creusois s'abstiennent, ne soutiennent plus leur majorité. Les études, avec une tranche de 42 M€ votée récemment (dont 11 M€ à la charge des collectivités) et le ticket d'entrée pour se raccorder à la SEA (Sud Europe Atlantique) (64 M€) représentent des dépenses dont nous n'obtiendrons sans doute pas le remboursement intégral en cas d'abandon du projet ».

En Creuse, la Cour des comptes ne fait qu'enfoncer le clou du Polt

Jean-Bernard Damiens, conseiller régional Europe Écologie-Les Verts.

« On sait très bien que d'un point de vue financier et technique, le barreau LGV ne correspond pas aux besoins du Limousin. 42 millions d'euros sont encore budgétés pour une étude l'an prochain et je crains que ce ne soit de l'argent jeté par la fenêtre. Ce rapport va dans le sens d'une décision plus raisonnable en faveur du Polt (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse), largement suffisant pour les Limousins si on continue à améliorer la ligne et le matériel ».

Michel Vergnier, député-maire de Guéret. « Ce n'est pas une surprise. Le Limousin a-t-il 700 millions d'euros à mettre dans un tel projet ? Le Conseil général de la Corrèze se désengage, celui de la Creuse n'ira jamais. La seule solution, c'est la ligne Polt que l'on doit prioriser tant pour les travaux à mener que sur le matériel. C'est ainsi qu'on gagnera du temps. Regardons aussi le projet de LGV Poitiers (Paris-Orléans-Clermont-Lyon), à l'est, dans sa variante ouest qui nous brancherait sur la grande vitesse vers Paris à partir de Châteauroux ».

ROC-ECLERC
Parce que la vie est déjà assez chère !

- Pompes funèbres • Marbrerie
- Contrat obsèques

Du 29 septembre au 3 novembre

- 20%* sur les fleurs artificielles
"composition fleuriste"

- 10%* sur tous les autres articles funéraires

LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION

*Offre non cumulée dans le cadre des soldes d'été. Remise à la carte. *Tous prix particuliers signalés en magasin.

MARBRERIE JOUANDOU DEPUIS 1804

<p>LIMOGES Maison Funéraire des Ancêtres 209, av. du Général-Lacière Tél. 05.55.32.22.32</p>	<p>FEYTIAT Parc commercial de La Valoine Tél. 05.55.31.02.02 (du lundi au samedi inclus)</p>	<p>PANAZOL C. commercial de La Beauserie Tél. 05.55.06.23.23</p>	<p>SAINTE-JUNIEN Maison Funéraire E.-Reclus 21, avenue Eliezo-Reclus (face au cimetière) Tél. 05.55.50.10.03</p>
---	---	---	---